

Politique lausannoise du livre**Noémi Schaub lauréate 2016 de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne**

L'écrivaine lausannoise Noémi Schaub, 27 ans, remporte la Bourse à la création littéraire 2016 de la Ville de Lausanne. Cette bourse est destinée à aider les auteurs lausannois en phase de réalisation d'un projet littéraire en langue française, du roman à la bande dessinée, en passant par la nouvelle ou la poésie. Quatorze projets ont été soumis au jury.

Pour sa deuxième édition, la Ville de Lausanne a attribué sa Bourse à la création littéraire, dotée de 10'000 francs, à l'écrivaine lausannoise Noémi Schaub.

Le jury a été séduit par son projet intitulé « Asexualités ». Il propose de s'intéresser, par le biais d'un recueil de textes courts, à la notion d'asexualité, réalité sociologique débattue mais peu abordée dans l'espace littéraire.

Noémi Schaub est forte d'un solide parcours et d'une belle implication dans le champ de l'écriture et de la vie littéraire : lauréate du Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA) en 2006 puis du Prix du Jeune Ecrivain de langue française (PJE) en 2012, boursière Pro Helvetia ou de la fondation Studer-Ganz, publiée dans des recueils de nouvelles aux éditions BSN, Aire, Ta Mère ou d'Autre Part, elle est également membre fondatrice du collectif de jeunes auteurs romands l'AJAR et a repris en 2015, en tant que co-directrice, les éditions Paulette à Lausanne.

La commission d'attribution de la Bourse s'est réunie le 18 octobre 2016 pour délibérer. Elle était constituée de Frédéric Sardet, chef du service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, de la déléguée à la politique du livre Isabelle Falconnier, ainsi que de deux membres externes. Cette année, Sandrine Kuster, directrice du théâtre l'Arsenic, et Jacques Poget, président du Cercle littéraire de Lausanne, ont participé au choix de la lauréate.

La Bourse à la création littéraire 2015 avait été attribuée à David Bosc pour son projet de roman *Mourir et puis sauter sur son cheval*, paru en février 2016 chez l'éditeur Verdier.

Dans le cadre de sa politique du livre, la Ville de Lausanne attribue depuis 2015 une Bourse à la création littéraire d'un montant de 10'000 francs. Au-delà de l'édition d'oeuvres littéraires ou documentant l'espace lausannois, elle souhaite encourager les auteurs durant la phase de réalisation de leur projet. Fictions en langue française, les récits peuvent ressortir de genres aussi variés que le roman, le roman graphique, la nouvelle, la poésie ou la bande dessinée. Les auteurs doivent résider à Lausanne et avoir déjà publié au moins un ouvrage ou des nouvelles à compte d'éditeur.

Direction de la culture et du développement urbain

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Frédéric Sardet, chef de service Bibliothèques & Archives, 021 315 69 10**
- **Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30**

Plus d'informations sur le site www.lausanne.ch/bibliotheques

Lausanne, le 31 octobre 2016